

# TARIFICATION

## GENEA OFFICE

**Mme Loïse Vaihere FOUCHE**

Carte professionnelle n° : 2020.G.0024

BP : 61001 – 98704 FAA'A TAHITI / Tél. : 89 54 77 10 / SUR RENDEZ-VOUS

Courriel : genea.office@gmail.com / N° Tahiti 641902 – N° RCS : 18 1153 A

<b><u>I-Définitions simples</u></b>			
<i>Généalogie</i> : Recherche de l'origine et l'étude de la composition des familles			
<i>Génération</i> : Ensemble de personnes situées au même niveau de filiation par rapport à un individu			
<i>Filiation</i> : Lien de parenté qui unit les ascendants et descendants			
<i>Souche</i> : Enfants du De cujus (défunt)			
<i>Ligne directe</i> : Elle relie un individu à son ancêtre pour prouver sa qualité d'héritier			
<b><u>II-Procédure, prestations et tarifs</u></b>			
ACTIVITES	NON	OUI	TARIF (TTC)*
<b>1-Consultation :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretien préalable à l'ouverture d'un dossier, entre le client et le généalogiste sur les prestations sollicitées et leurs modalités de traitement</li> </ul>		X	3500 F
<b>2-Etablissement de devis :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pré-analyse du dossier</li> </ul> <p><i>Qualification de la demande :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ligne directe</li> <li>• Par génération</li> <li>• Par souche</li> <li>• Autres prestations</li> </ul>		X	25 000 F <i>*Tous les actes et documents seront fournis par le client</i>
		X	
		X	30 000 F/Génération
		X	30 000 F/Souche
		X	A définir <i>(Devis supplémentaire)</i>
<p><i>Etude généalogique et prestations :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• temps de recherches</li> <li>• analyse</li> <li>• rédaction du rapport</li> <li>• édition de l'arbre généalogique</li> </ul> <p><i>Contrôle généalogique :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• vérification des données</li> <li>• proposition d'une mise à jour des données détenues par la DAF</li> </ul> <p><i>Frais annexes complémentaires :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• prix des documents</li> <li>• déplacement (parking, avion, essence...)</li> </ul> <p>NB: 1 acompte est versé à la signature du contrat de prestations</p>		X X X X  X X  X X  X	(Feront l'objet d'un Devis supplémentaire)          Acompte de 50% du devis
<b>3- Contrat de prestations :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• rédaction des modalités relatives aux prestations et rémunération</li> <li>• signature du contrat par les parties</li> <li>• remise d'un exemplaire du contrat au client</li> </ul>		X  X X	

(\*) Tarifs susceptibles de modifications en cas de nouvelles données entraînant un surcoût.

## TARIFICATION

**Entête pour la présentation du généalogiste** : nom, prénom, adresse et numéros de contact du titulaire de la carte professionnelle ou dénomination sociale et adresse de la société

<b>I-Définitions simples</b>			
<i>Généalogie</i> : Recherche de l'origine et l'étude de la composition des familles			
<i>Génération</i> : Ensemble de personnes situées au même niveau de filiation par rapport à un individu			
<i>Filiation</i> : Lien de parenté qui unit les ascendants et descendants			
<i>Souche</i> : Enfants du De cujus (défunt)			
<i>Ligne directe</i> : Elle relie un individu à son ancêtre pour prouver sa qualité d'héritier			
<b>II-Procédure, prestations et tarifs</b>			
ACTIVITES	NON	OUI	TARIF (HT)*
<b>1-Consultation :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Entretien préalable à l'ouverture d'un dossier, entre le client et le généalogiste sur les prestations sollicitées et leurs modalités de traitement</li> </ul>		X	5000F/h
<b>2-Etablissement de devis :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Pré-analyse du dossier</li> </ul>		✓	
<i>Qualification de la demande :</i>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Ligne directe</li> </ul>		✓	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Par génération</li> </ul>		✓	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Par souche</li> </ul>		✓	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Autres prestations</li> </ul>			
<i>Etude généalogique et prestations :</i>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>temps de recherches</li> <li>analyse</li> <li>rédaction du rapport</li> <li>édition de l'arbre généalogique</li> </ul>		↓ ✓ ✓ ✓	aléatoire
<i>Contrôle généalogique :</i>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>vérification des données</li> <li>proposition d'une mise à jour des données détenues par la DAF</li> </ul>	✓	✓ ✓	
<i>Frais annexes complémentaires :</i>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>prix des documents</li> <li>déplacement (parking, avion, essence...)</li> </ul>		✓	
NB: 1 acompte est versé à la signature du contrat de prestations	→	oui	
<b>3- Contrat de prestations :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>rédaction des modalités relatives aux prestations et rémunération</li> <li>signature du contrat par les parties</li> <li>remise d'un exemplaire du contrat au client</li> </ul>		✓ ✓ ✓	

(\*) Tarifs susceptibles de modifications en cas de nouvelles données entraînant un surcoût.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO  
DEPARTMENT OF CHEMISTRY  
5301 S. DICKINSON DRIVE  
CHICAGO, ILLINOIS 60637

RECEIVED  
JAN 15 1964

FROM: [Illegible]

TO: [Illegible]

SUBJECT: [Illegible]

[Illegible text]

[Illegible text]

[Illegible text]

[Illegible text]

[Illegible text]

[Illegible text]

[Illegible text]

[Illegible text]

**CONTRAT**  
**AUX FINS DE RECHERCHES GENEALOGIQUES**

**ENTRE**

M. Gérard GOLTZ, généalogiste expert près la Cour d'Appel de Papeete, né à PAPEETE (Tahiti) le 15 avril 1948, demeurant à TEVAITOA PK 14 côté montagne, Commune de TUMARAA, BP 75 98735 UTUROA (Raiatea) Tél. Mobile 87 79 62 48, E-mail : revagoltz a hotmail.com, carte professionnelle n° 2020.G.0013 délivrée le 08 juin 2020 et expire le 07 juin 2030 ;

**ET**

Mr, Mme

**OBJET DE LA RECHERCHE**

- Généalogie, génération, filiation, souses etc ...

**TARIF :**

5000 francp/heure

**ACOMPTE :** Pour toutes recherches une avance de 50 000 fcp est exigée et défalquée de la facture finale et comprend :

- Déplacement aéronef Air Tahiti RaiateaPapeete aller/retour
- Frais de séjour (repas et nuitée

**DUREE DE RECHERCHES :**

- Aléatoire
- La durée de recherches est fixée à une semaine et comprend plusieurs recherches afin de minimiser les dépenses de séjour et recherches des parties

**VERIFICATIONS**

**Les données généalogiques trouvées font l'objet d'une étude avec les parties pour vérification avant frappe**

#### **FRAPPE ET MISE EN FORME**

**Comprend le temps de frappe des recherches effectuées après vérification par les parties contractantes et sa mise en forme.**

#### **FACTURE FINALE**

**Comprend l'étude préalable, les recherches, les vérifications et la production d'exemplaires généalogiques après défalcation de l'avance préalablement perçue.**

#### **REMISE**

**Il sera remis un ou plusieurs exemplaires selon la demande au demandeur.**

**FAIT en double exemplaire le**

**Mr, Mme**

**M. Gérard GOLTZ**

## TARIFICATION (ANNEE 2021)

BOOSIE Joseph Yannick William via né le 27/08/1955 à Papeete

Généalogiste agréé (carte n°2020.G.0018) validité du 08/06/2020 au 07/06/2030

Lieu de l'activité : Papara Pk 30,040 côté mer secteur Tiam'a'o. B.P.: 121 305-98 712 Papara. Vini: 87 71 25 12. E-mail : [yannickboosie@gmail.com](mailto:yannickboosie@gmail.com)

<b>I-Définitions</b>			
<i>Généalogie</i> : Recherche de l'origine et l'étude de la composition des familles			
<i>Génération</i> : Ensemble de personnes situées au même niveau de filiation par rapport à un individu			
<i>Filiation</i> : Lien de parenté qui unit les ascendants et descendants			
<i>Souche</i> : Enfant du De cujus (défunt)			
<i>Ligne directe</i> : Elle relie un individu à son ancêtre pour prouver sa qualité d'héritier			
<b>II-Procédures, prestations et tarifs</b>			
ACTIVITES	NON	OUI	TARIFS
1-Consultation Entretien préalable à l'ouverture d'un dossier, entre le client et le généalogiste sur les prestations sollicitées et leurs modalités de traitement		OUI	Toutes les prestations sont incluses dans la tarification globale de 27 000 frs/ TTC par génération
2-Etablissement de devis Pré-analyse du dossier <i>Qualification de la demande</i> :		OUI	IDEM
Ligne directe		OUI	IDEM
Par génération		OUI	IDEM
Par souche	NON		
Autres prestations	NON		
<i>Etude généalogique et prestations</i> Temps de recherche .....		OUI	IDEM
Analyse .....		OUI	IDEM
Rédaction du rapport.....	NON		
Edition de l'arbre généalogique.....		OUI	IDEM
<i>Contrôle généalogique</i> : Vérification des données....		OUI	IDEM
Proposition d'une mise à jour des données détenues par la DAF.....		OUI	IDEM
<i>Frais annexes complémentaires</i> : Prix des documents.....	NON		
Déplacement (parking, avion, essence....).....	NON		
NB : 1 acompte est versé à la signature du contrat de prestations.....		OUI	La moitié du devis
3-Contrat de prestations Rédaction des modalités relatives aux prestations et rémunération Signature du contrat par les parties Remise d'un exemplaire du contrat au client	Toutes ces données sont mentionnées dans la facture remise au client	OUI	
(*) Les tarifs susceptibles de modifications en cas de nouvelles données entraînant un surcoût feront l'objet d'un nouveau devis sur la base du tarif de 27 000 frs TTC par génération			

Papara, le samedi 10 juillet 2021

Mr Joseph Yannick BOOSIE



## Définitions

**Généalogie** : Recherche de l'origine et l'étude de la composition des familles

**Filiation** : Lien de parenté qui unit les ascendants et les descendants

**Génération** : Ensemble de personnes situées au même niveau de filiation par rapport à un individu (degrés successifs)

**Souche** : héritiers du decujus (défunt)

**Ligne directe** : Relie un individu à son ancêtre pour prouver sa qualité d'héritier du défunt

## Procédures, prestations et tarifs

Activités	NON	OUI	Tarif (CFP/HT)*
<b><u>1-Consultation :</u></b>			
Entretien préalable à l'ouverture d'un dossier, entre le demandeur et le généalogiste sur la prestation sollicitée, le prix et les modalités de traitement du besoin exprimé		X	5. 000 CFP Par consultation
<b><u>2-Etablissement de devis :</u></b>			
- Pré analyse du dossier et étude des pièces		X	30 000 CFP
<b><u>Qualification de la demande (au choix du Client)</u></b>			
- Ligne directe, par génération		X	25 000 CFP
- Par souche, par génération		X	25 000 CFP
- Autres prestations		X	3 500 CFP (Heure)
<b><u>Etude généalogique et prestations :</u></b>			
			30 000 CFP (Minimum)
- Temps de recherches		X	
- Analyse		X	
- Rédaction du rapport		X	
- Édition arbre généalogique		X	
<b><u>Contrôle généalogique :</u></b>			
- Vérification des données		X	10 000 CFP
- Proposition d'une mise à jour des données détenues par la DAF.		X	A la charge du Client
<b><u>Frais annexes complémentaires :</u></b>			
- Prix des documents		X	Selon le cas ou Prise
- Déplacement (parking, avion, essence)		X	En Charge par le Client
<b><u>3- Contrat de prestations :</u></b>			
• Rédaction des modalités relatives aux prestations et rémunération		X	40 000 CFP
• Signature du contrat par les parties		X	
• Remise d'un exemplaire du contrat au client		X	

NB : 1 acompte de 50 % est versé à la signature du contrat de prestation + TVA 13%

(\*) Tarifs susceptibles de modifications en cas de nouvelles données entraînant un surcoût.



Hugues HAAS  
BP : 7829-98719 Taravao  
Vini : 87 73 19 47

Taravao le 24 juillet 2019

A  
Madame Sylvie CLARK  
Affaire suivie par Madame Clarita Maino

**Objet** : Demande de pièces complémentaires  
« Activité généalogiste »

Réf : ma demande datée du 25 juin 2019  
Loi n°2016-12 du 12 avril 2016 notifiée  
Arrêté n°38-CM du 05 janvier 2018

Madame,

Pour faire suite à votre courrier du 11 juillet 2019, je me permets de préciser que :

Mon activité de Médiateur se limite, de par mes responsabilités au Conseil de l'Ordre des Médecins de Polynésie Française, à assurer les conciliations lors de plaintes de patients envers un médecin, ou de médiation avec le Centre Hospitalier de la Polynésie Française, cette activité étant bien entendu bénévole.

Il n'y a donc aucun rapport avec la fonction de Médiateur Foncier que je n'exerce pas à ce jour.

Suite à votre demande, je vous adresse ma grille tarifaire envisagée pour la fonction de Généalogiste que je souhaite exercer :

- 1- généalogie pour une génération, le forfait est de 30 000 CFP sachant qu'une génération étant de 30 ans, on peut prétendre remonter à environ 150 ans en arrière.  
Cette demande d'honoraires est la même pour la recherche par souche.  
On peut fournir un arbre généalogique ainsi que des copies des actes d'état-civil à la demande
- 2- Si l'on recherche une généalogie soit de fils en père soit de fille en mère le forfait envisagé est de 20 000 CFP par génération.  
On fournira également un arbre généalogique ainsi que des actes d'état-civil existant.
- 3- Pour l'élaboration d'un arbre généalogique complet sur 150 ans, on établira un devis.
- 4- Des recherches particulières sont à étudier suivant la demande pour lesquelles on envisage des honoraires de 10 000 CFP par heure.
- 5- Suivant des demandes spéciales avec déplacement ou non dans les îles voir en France continentale, chaque cas sera étudié en convenance avec le demandeur (par exemple forfait de 25 000 à 50 000 CFP).

En espérant avoir répondu à votre demande, je vous prie d'agréer, Madame, mes salutations distinguées.



Hugues HAAS







**TARIFICATION 2021**

<b>I-Définitions simples</b>			
<i>Généalogie</i> : Recherche de l'origine et l'étude de la composition des familles			
<i>Génération</i> : Ensemble de personnes situées au même niveau de filiation par rapport à un individu			
<i>Filiation</i> : Lien de parenté qui unit les ascendants et descendants			
<i>Souche</i> : Enfants du De cujus (défunt)			
<i>Ligne directe</i> : Elle relie un individu à son ancêtre pour prouver sa qualité d'héritier			
<b>II-Procédure, prestations et tarifs</b>			
ACTIVITES	NON	OUI	TARIF (HT) *
<b>1- Consultation :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Entretien préalable à l'ouverture d'un dossier, entre le client et le généalogiste sur les prestations sollicitées et leurs modalités de traitement</li> </ul>		X	Gratuit
<b>2- Établissement de devis :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Pré-analyse du dossier</li> </ul> <b>Qualification de la demande :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ligne directe .....</li> <li>Par génération .....</li> <li>Par souche .....</li> <li>Autres prestations .....</li> </ul> <b>Étude généalogique et prestations :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Temps de recherches (min. 2 semaines) .....</li> <li>Analyse .....</li> <li>Rédaction du rapport .....</li> <li>Edition de l'arbre généalogique .....</li> </ul> <b>Contrôle généalogique :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Vérification des données .....</li> <li>Proposition d'une mise à jour des données détenues par la DAF .....</li> </ul> <b>Frais annexes complémentaires :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Prix des documents .....</li> <li>Déplacement (parking, avion, essence...) .....</li> </ul> <i>NB : Acompte à verser à la signature du contrat de prestations</i>		X	30.000 F CFP  Par génération 25.000 F CFP 25.000 F CFP 5.000 F CFP/Heure  Inclus Inclus A définir avec le client Inclus  Obligatoire  Inclus  200 F CFP/ Fiche généalogique  50 %
<b>3- Contrat de prestations :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Rédaction des modalités relatives aux prestations et rémunération .....</li> <li>Signature du contrat par les parties .....</li> <li>Remise d'un exemplaire du contrat au client .....</li> </ul>		X X X	Art. LP 3 Loi du Pays N° 2016-12 du 12/04/2016 (Réglementation activité généalogie en PF)

(\*) Tarifs susceptibles de modifications en cas de nouvelles données entrainant un surcoût.

## TARIFICATION FENUA GENEALOGIE

Représentée par Mme **PERE Tina Hélène**

N° RCS : TPI 18 1723 A / N° TAHITI C 77 522

**Bureau détaché : Papeete Immeuble KOO MEN TONG (face auto école du centre)**

**Tél. 87 38 13 21**

<b>I-Définitions simples</b>			
<i>Généalogie</i> : Recherche de l'origine et l'étude de la composition des familles			
<i>Génération</i> : Ensemble de personnes situées au même niveau de filiation par rapport à un individu			
<i>Filiation</i> : Lien de parenté qui unit les ascendants et descendants			
<i>Souche</i> : Enfants du De cujus (défunt)			
<i>Ligne directe</i> : Elle relie un individu à son ancêtre pour prouver sa qualité d'héritier			
<b>II-Procédure, prestations et tarifs</b>			
ACTIVITES	NON	OUI	TARIF (HT)*
<b>1-Consultation :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Entretien préalable à l'ouverture d'un dossier, entre le client et le généalogiste sur les prestations sollicitées et leurs modalités de traitement</li> </ul>		<b>X</b>	<b>6.000 fr</b>
<b>2-Établissement de devis :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Pré-analyse du dossier</li> </ul>		<b>X</b>	<b>Compris dans la consultation</b>
<i>Qualification de la demande :</i>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Ligne directe</li> </ul>		<b>X</b>	<b>50.000 fr</b> (actes fournis par l'intéressé(e))
<ul style="list-style-type: none"> <li>Par génération</li> </ul>		<b>X</b>	<b>50.000 fr / par génération</b> (actes fournis par l'intéressé(e))
<ul style="list-style-type: none"> <li>Par souche</li> </ul>	<b>X</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Autres prestations</li> </ul>		<b>X</b>	<b>Consultation ponctuelle : 6000 fr</b> (hors cadre d'un contrat conclu)
<i>Étude généalogique et prestations :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>temps de recherches</li> <li>analyse</li> <li>rédaction du rapport</li> <li>édition de l'arbre généalogique</li> </ul>			<b>FORFAIT (frais honoraires inclus) :</b> <b>-50.000 fr par génération,</b> <b>+50.000 fr frais de dossier</b>
<i>Contrôle généalogique :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>vérification des données</li> <li>proposition d'une mise à jour des données détenues par la DAF</li> </ul>		<b>X</b>	(Sous réserve d'une demande tacite de l'intéressé(e), le prix des documents commandés par l'entreprise pour le compte de l'intéressé(e) et déplacements y afférents seront à rajouter au Devis délivré)
<i>Frais annexes complémentaires :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>prix des documents</li> <li>déplacement (parking, avion, essence...)</li> </ul>			
NB: 1 acompte est versé à la signature du contrat de prestations			
<b>3- Contrat de prestations :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>rédaction des modalités relatives aux prestations et rémunération</li> <li>signature du contrat par les parties</li> <li>remise d'un exemplaire du contrat au client</li> </ul>		<b>X</b>	<b>Compris dans le forfait</b>

(\*) Tarifs susceptibles de modifications en cas de nouvelles données entraînant un surcoût.



# FE'E AVEAVE TUPUNA

N° carte professionnel : 2018.G.0014  
POLYNESIE FRANCAISE  
Vini : (689) 87 70 25 88  
Mail : [fecavevetupuna@gmail.com](mailto:fecavevetupuna@gmail.com)

**Maeva SALMON**  
Généalogiste

## TARIFICATION

2021

### I – DEFINITION SIMPLES :

**GENEALOGIE** : - Recherche de l'origine et l'étude de la composition des familles.

- Etude de la filiation en ligne directe et collatérale.

**GENERATION** : - Ensemble de personnes situées au même niveau de filiation par rapport à un individu.

- Degrés successifs.

**FILIATION** : - Lien de parenté qui unit les ascendants et descendants.

**SOUCHE** : - Enfant du De cujus (défunt).

- Héritiers du De cujus.

**LIGNE DIRECTE** : - Elle relie un individu à son ancêtre pour prouver sa qualité d'héritier.

### II – PROCEDURE, PRESTATIONS et TARIFS :

ACTIVITES	NON	OUI	TARIF (FCP/HT)*
<b>1 – Consultation :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Entretien préalable à l'ouverture d'un dossier, entre le client et le généalogiste sur la prestation sollicitée et leurs modalités de traitement, du besoin exprimé.</li></ul>		X	5 000 FCP <i>(Par consultation)</i>
<b>2 – Etablissement de devis :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Pré-analyse du dossier et étude des pièces.</li></ul> <p><b>Qualification de la demande : (au choix)</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Ligne directe, par génération.</li><li>Par souche, par génération.</li><li>Autres prestations.</li></ul> <p><b>Etude généalogique et prestations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Temps de recherches.</li><li>Analyse.</li><li>Rédaction du rapport.</li><li>Edition de l'arbre généalogique.</li></ul> <p><b>Contrôle généalogique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Vérification des données.</li><li>Proposition d'une mise à jour des données détenues par la DAF.</li></ul> <p><b>Frais annexes complémentaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Prix des documents.</li><li>Déplacement (parking, avion, essence).</li></ul>		X  X X X  X  X  X  X	30 000 FCP  25 000 FCP 25 000 FCP  3 500 FCP <i>(De l'heure)</i>  40 000 FCP <i>(Minimum)</i>  10 000 FCP  10 000 FCP  <i>(Selon le cas ou la prise en charge par le Client.)</i>
<b>3 – Contrat de prestations :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Rédaction des modalités relatives aux prestations et rémunérations.</li><li>Signature du contrat par les parties.</li><li>Remise d'un exemplaire du contrat au client.</li></ul>		X X X	40 000 FCP

**NB :** 1 acompte de 50 % est versé à la signature du contrat de prestations.

(\*) Tarifs susceptibles de modifications en cas de nouvelles données entraînant un surcoût.



Madame Linda AKEOU  
 Bureau e.secrétariat Polynésie Transcription & Généalogie  
 Até n° 02143/MAF du 15/03/2022 modifié - Carte prof. N° 2022-G-030  
 Assurance multirisque professionnelle GAN n° C97141  
 RCS : 192382 A - NT : 288738  
 PK 53,100 côté montagne, PAPEARI, TEVA I UTA  
 B.P. 8696 - 98719 TARAVALO  
 Tél. : 89 420 488  
 courriel : e.secretariatpolynesie@gmail.com



### TARIF T.T.C (comprenant TVA 13% et CPS 1%) DES PRESTATIONS GENEALOGIQUES -01/04/2022

#### Définitions simples

Généalogie : Recherche de l'origine et l'étude de la composition des familles  
 Génération : Ensemble de personnes situées au même niveau de filiation par rapport à un individu  
 Filiation : Lien de parenté qui unit les ascendants et descendants  
 Souche : Enfant du Decujus (défunt)  
 Ligne directe : Elle relie un individu à son ancêtre pour prouver sa qualité d'héritier

PRESTATIONS - ACTIVITES	TARIF HT	TARIF TTC
<b>Consultation</b>		
Consultation, entretien, renseignements, analyse et vérification des pièces du dossier*, avec ou sans devis estimatif	15 000	17 100
Frais de dossier	gratuit	gratuit
<b>Qualification de la demande</b>		
Généalogie ligne directe descendante du demandeur (par génération ou par ligne)**	20 000	22 800
Généalogie par souche **	20 000	22 800
Généalogie par génération (ligne horizontale) **	20 000	22 800
Démarches effectuées par le généalogiste (recherches sur sites-centre généalogique-daf), déplacement compris (à l'intérieur de l'île de Tahiti), le coût des commandes fiches généalogiques restent à la charge du demandeur, 200F/commande FRG)	**	**
<b>Contrôle généalogique</b>		
Contrôle et vérification des données fournies par le client (Actes d'état-civil-FRG Fiche de Recherche Généalogique-Notoriété après décès-Jugement, livret de famille)	10 000	11 400
Mise à jour à jour des données de la FRG détenues par la DAF, <u>nécessaire</u> avant élaboration de la généalogie		
<b>Papeterie - Impression - Photocopies - Numérisation</b>		
Impression de documents (texte sans photo) par page A4 nb	80	90
Impression de documents par page (texte sans photo) A4 couleur	100	115
Impression de documents texte sans photo par page A3 nb	150	170
Impression de documents par page A3 couleur <u>avec photo</u> (ex. arbre généalogique illustré jusqu'à 7 générations)	1 000	1 140
Copie du rapport ou livre de généalogie conforme à l'original	30 000	34 200
Numérisation et copie de sauvegarde du rapoort ou livre généalogique sur clé usb du client	10 000	11 400
<b>Déplacement</b>		
Déplacement à domicile, à l'intérieur de l'île, tarif forfaitaire < 12 km, à la demande du client	8 500	9 690
<b>Contrat de prestations</b>		
Contrat des prestations avec le client	gratuit	gratuit
Signature du contrat par les parties	gratuit	gratuit
Pour chaque prestation généalogique : un rapport ou livre relié complet et documenté avec arbre généalogique est délivré au client.	gratuit	gratuit

**N.B :** Avec l'acceptation du devis, le contrat signé et validé, le versement d'un acompte de 45 %, les recherches ou la prestation généalogique peuvent démarrer.

\* Tous les actes d'Etat-Civil, jugement, livret de famille, notoriété et FRG sont fournis par le client \*\*A la demande du client

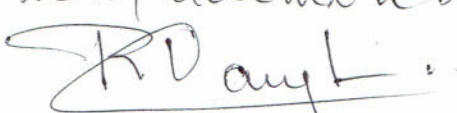
Linda AKEOU



Raymond Eugène Tetumanua DAUPHIN  
né le 21 juillet 1946 à Papeete  
Exerçant mon activité à Papara  
PK 35,200 côté mer 98712 Papara  
BP 120303 – 98712 Papara  
Vini : 87 71 70 07  
Email : [agencetiarenui@mail.pf](mailto:agencetiarenui@mail.pf)

<b>II-Procédure, prestations et tarifs</b>			
ACTIVITES	NON	OUI	TARIF (HT)*
<b>1-Consultation :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Entretien préalable à l'ouverture d'un dossier, entre le client et le généalogiste sur les prestations sollicitées et leurs modalités de traitement</li> </ul>			Aucun honoraire demandé.
<b>2- Etablissement de devis</b> Pré-analyse du dossier  Qualification de la demande			Aucun honoraire demandé.
<ul style="list-style-type: none"> <li>Ligne directe</li> </ul>			10.000 francs + TVA par degré de parenté.
<ul style="list-style-type: none"> <li>Par génération</li> </ul>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Par souche</li> </ul>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Autres prestations</li> </ul>			
<b>Etude généalogique et prestations :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>temps de recherches</li> <li>analyse</li> <li>rédaction du rapport</li> <li>édition de l'arbre généalogique</li> </ul> <b>Contrôle généalogique :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>vérification des données</li> <li>proposition d'une mise à jour des données détenues par la DAF</li> </ul> <b>Frais annexes complémentaires :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>prix des documents</li> <li>déplacement (parking, avion, essence...)</li> </ul> NB: 1 acompte est versé à la signature du contrat de prestations			Honoraires compris dans la somme ci-dessus.  Honoraires compris dans la somme ci-dessus.  Payable avant le déplacement 5.000 francs + TVA par déplacement Le montant de l'acompte est défini entre les parties.
<b>3- Contrat de prestations :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>rédaction des modalités relatives aux prestations et rémunération</li> <li>signature du contrat par les parties</li> <li>remise d'un exemplaire du contrat au client</li> </ul>			Contrat daté et signé par les parties.

(\*) Tarifs susceptibles de modifications en cas de nouvelles données entraînant un surcoût ou une baisse de coûts.

Papara le 14 décembre 2020  


M. Teva DAUPHIN  
BP 10 097 – 98723 TEAHUPOO  
Email: tevadauphin18@gmail.com  
Tél. : 40 42 16 82  
Vini; 87 36 85 93

TEAHUPOO le 13 août 2018.

Objet : liste des tarifs

Par branche, les tarifs varient de trente mille (30.000) francs cfp à cinquante mille (50.000) francs cfp (hors taxes).  
A rajouter la TVA de 13%.



T. DAUPHIN

**EURL CAFIM**

Cabinet foncier des îles Marquises

BP 35 - 98741 Atuona - Hiva Oa

Marquises - Polynésie française

Tel 689 87 29 06 67

contact@caf.im - www.caf.im

**TARIFICATION PRÉVISIONNELLE DES PRESTATIONS DE GÉNÉALOGIE**

N°	Désignation	Tarif HT
1	<b>Premier entretien</b> avant réalisation d'un devis selon dossier	0 xpf
2	<b>Forfait pour une généalogie par quartiers</b> comprenant : <ul style="list-style-type: none"> <li>- le livre d'ascendance</li> <li>- l'arbre généalogie au format variable selon le nombre de générations et d'ancêtres</li> <li>- les copies de tous les actes paroissiaux et d'état civil trouvés</li> <li>- la numérisation des actes</li> <li>- une gestion électronique des documents (environnement Nextcloud) - <a href="https://ged.caf.im">https://ged.caf.im</a></li> </ul>	
2.1	Arbre généalogique format A3 - ca 30 ancêtres	50 000 xpf
2.2	Arbre généalogique format A1 - ca 62 ancêtres	100 000 xpf
2.3	Arbre généalogique format A0 - ca 126 ancêtres	200 000 xpf
3	<b>Forfait pour une généalogie cognatique ou agnatique</b> comprenant : <ul style="list-style-type: none"> <li>- une fiche pour chaque individu</li> <li>- l'arbre généalogique au format variable selon le nombre de générations et d'ancêtres</li> <li>- les copies de tous les actes paroissiaux et d'état civil trouvés</li> <li>- la numérisation des actes</li> <li>- une gestion électronique des documents (environnement Nextcloud) - <a href="https://ged.caf.im">https://ged.caf.im</a></li> </ul>	
3.1	Arbre généalogique format A2 - ca 8 ancêtres	20 000 xpf
3.2	Arbre généalogique format A1 - ca 12 ancêtres	35 000 xpf
4	<b>Reprographie</b> (les tirages aux formats A0, A2 et A1 seront sous-traités auprès de Fastprint)	
4.1	Photocopie A4 - par feuille	20 xpf
4.2	Photocopie A3 - par feuille	40 xpf
5	<b>Services de recherches</b>	
5.1	Vérification de dévolution successorale - par individu	15 000 xpf
5.2	Recherche d'héritiers - sur mandat de notaire après validation du projet de contrat de révélation	taux légal
5.3	Recherche foncière - Histoire d'une terre / d'un bien immobilier	150 000 xpf
6	<b>Bibliothèque de documentation et d'informations en ligne</b> - <a href="https://wiki.caf.im">https://wiki.caf.im</a> - identifiants de la GED	



Mme Sylvana LY  
BP 8054 - 98 719 TARAVALO  
E-mail : [sly.genealogiste@gmail.com](mailto:sly.genealogiste@gmail.com)  
Tél : 89 52 24 84

## **TARIFICATIONS GENEALOGIQUE**

- Ligne directe : 30.000 F (avec déplacement)
- Honoraires : 4800 F de l'heure (avec déplacement sur Tahiti)  
Si déplacement hors Tahiti, à la charge du client.
- Consultation : 3500 F (Pas encore en pratique)

## **Tarification de la prestation du généalogiste**

- **Une généalogie du client à son ancêtre** : cette formule permet de visualiser rapidement l'emplacement du client au sein d'une famille par rapport à un héritage.
  - de 1 à 6 générations : il est fourni les fiches généalogiques et les actes de décès. Les autres actes seront fournis par le client. Un forfait est appliqué.

**Forfait : 15.000 F HT**

Si le client sollicite des recherches plus complètes, il sera signé une convention spécifique et ce, sur demande du client.

- **Une dévolution successorale de la souche familiale (direct) du client en partant de l'ancêtre jusqu'au client** : on ne doit oublier aucune branche dans cette souche sous peine d'écartier des ayants-droits lors de partage de succession. Il est fourni toutes les fiches généalogiques et les actes de décès. Les autres actes voire testaments, notoriétés, jugement, etc..., doivent être fournis par le client. Un forfait est appliqué selon la génération du client et le nombre d'enfants de chaque génération.

**1<sup>ère</sup> génération :**

- **1 à 4 branches : 50.000 F HT**
- **5 à 9 branches : 50.000 F HT**
- **10 à 14 branches : 50.000 F HT**
- **15 et plus : 80.000 FHT**

**2<sup>ème</sup> génération :**

- **1 à 4 branches : 50.000 F HT**
- **5 à 9 branches : 50.000 F HT**
- **10 à 14 branches : 50.000 F HT**
- **15 et plus : 80.000 FHT**

**3<sup>ème</sup> génération :**

- **1 à 4 branches : 50.000 F HT**
- **5 à 9 branches : 50.000 F HT**
- **10 à 14 branches : 50.000 F HT**
- **15 et plus : 80.000 FHT**

**4<sup>ème</sup> génération :**

- **1 à 4 branches : 50.000 F HT**
- **5 à 9 branches : 50.000 F HT**
- **10 à 14 branches : 50.000 F HT**
- **15 et plus : 80.000 FHT**

**5<sup>ème</sup> génération :**

- 1 à 4 branches : 50.000 F HT
- 5 à 9 branches : 50.000 F HT
- 10 à 14 branches : 50.000 F HT
- 15 et plus : 80.000 FHT

**6<sup>ème</sup> génération :**

- 1 à 4 branches : 50.000 F HT
- 5 à 9 branches : 50.000 F HT
- 10 à 14 branches : 50.000 F HT
- 15 et plus : 80.000 FHT

- **Une dévolution successorale complète de l'ancêtre à ces héritiers directs ou collatéraux vivants à ce jour** : on ne doit oublier aucune branche familiale sous peine d'écartier des ayants-droits lors de partage de succession. On fournit les fiches généalogiques et tous les actes de décès. Les autres actes voire testaments, notoriétés, jugement, etc..., doivent être fournis par le client. Un forfait est appliqué :

**1<sup>ère</sup> génération :**

- 1 à 4 branches : 50.000 F HT
- 5 à 9 branches : 50.000 F HT
- 10 à 14 branches : 50.000 F HT
- 15 et plus : 80.000 FHT

**2<sup>ème</sup> génération :**

- 1 à 4 branches : 50.000 F HT
- 5 à 9 branches : 50.000 F HT
- 10 à 14 branches : 50.000 F HT
- 15 et plus : 80.000 FHT

**3<sup>ème</sup> génération :**

- 1 à 4 branches : 50.000 F HT
- 5 à 9 branches : 50.000 F HT
- 10 à 14 branches : 50.000 F HT
- 15 et plus : 80.000 FHT

**4<sup>ème</sup> génération :**

- 1 à 4 branches : 50.000 F HT
- 5 à 9 branches : 50.000 F HT
- 10 à 14 branches : 50.000 F HT
- 15 et plus : 80.000 FHT

**5<sup>ème</sup> génération :**

- 1 à 4 branches : 50.000 F HT
- 5 à 9 branches : 50.000 F HT
- 10 à 14 branches : 50.000 F HT
- 15 et plus : 80.000 FHT

**6<sup>ème</sup> génération :**

- 1 à 4 branches : 50.000 F HT
- 5 à 9 branches : 50.000 F HT
- 10 à 14 branches : 50.000 F HT
- 15 et plus : 80.000 FHT

Au cours des recherches effectués lors de ces généalogies et dévolutions et pour le cas où des erreurs ou oublis auraient été omises par la DAF, il sera demandé à la DAF de rectifier les fiches généalogiques avec les actes qui auront été fournis pour ce faire.

- **Toute autre généalogie à la carte fera l'objet d'une convention spécifique**

Toute autre recherche fera l'objet d'un devis gratuit et sans engagement du client. Celui-ci sera établi en fonction du type de prestation ainsi que des informations que le client pourra fournir pour démarrer les recherches (livrets de famille, actes d'état civil ou simplement dates et lieux de naissance, mariage, décès du personnage principal et de ses ascendants les plus proches).

Les recherches seront facturées selon un forfait. Les frais de déplacements et de logement éventuels restent à la charge du client. Après acceptation du devis par le client, un délai lui sera communiqué en fonction de la prestation.

Le travail de recherche ne commencera qu'après acceptation du devis par le client et versement d'un acompte provisionnel de 50% de la somme. Toutefois, pour les commandes inférieures à 20.000 F, la totalité de la somme sera demandée au client avant l'exécution des travaux.

- **Informatisation des travaux effectués et remise du dossier au client en papier** : tous les travaux sont effectués sur ordinateur, classer dans des sous-dossiers correspondant à chaque client. L'original est scanné conservé par le prestataire. L'original en papier est broché et est remis au client. Pour le cas où le client souhaiterait un nouvel exemplaire des travaux commandés, il sera facturé 15 F par page auquel sera ajouté 5.000 F par brochage. Seul le client est en mesure de solliciter des copies.

À l'issue des recherches, et après règlement par le client du solde de la facture, un dossier sera remis au client, comprenant le travail terminé, ainsi que des copies des documents trouvés. En cas de recherches infructueuses, les justificatifs des recherches et des difficultés rencontrées seront communiqués au client.

Les paiements s'effectueront par chèque, en espèces ou par virement. Vous avez la possibilité de payer en plusieurs fois sans frais pour des prestations importantes.

Pour chaque demande de travaux, il sera effectué une convention de prestations dûment signée par le client et le prestataire.

**Tarifs des autres prestations (déplacement avec le client ou à la demande du client) :**

- **Tarif à l'acte :**
  - envoi par courrier ou avion : 2.000 F HT
  - envoi par courriel : 500 F HT
  - commander et récupérer dans les administrations : 10.000 HT
- **Tarif horaire : 1.500 F HT**
- **Tarif demi-journée : 5.000 F HT**
- **Tarif journée : 10.000 F HT**
- **Informatisation** (scan de documents voire de travaux effectués) : compris dans les devis ci-dessus.

**Tout autre relation avec le client, fera l'objet d'une convention en accord avec le client.**

Mme Simone TAHUAITU  
BP 51 713 - 98716 PIRAE  
E-mail : simone.tahuaitu@gmail.com  
Tél : 87 75 90 78

## TARIFICATION

### I – Définitions simples

- Généalogie* : Recherche de l'origine et l'étude de la composition des familles  
*Génération* : Ensemble de personnes situées au même niveau de filiation par rapport à un individu  
*Filiation* : Lien de parenté qui unit les ascendants et descendants  
*Souche* : Enfant du De cujus (défunt)  
*Ligne directe* : Elle relie un individu à son ancêtre pour prouver sa qualité d'héritier

### II – Procédure, prestations et tarifs

ACTIVITES	NON	OUI	TARIF (HT) *
<b>1 – Consultation :</b>			
• Entretien préalable à l'ouverture d'un dossier, entre le client et le généalogiste sur les prestations sollicitées et leurs modalités de traitement.		X	Gratuit
<b>2 – Etablissement de devis :</b>			
• Pré-analyse du dossier		X	30.000 F CFP
<b>Qualification de la demande :</b>			
• Ligne directe		X	Par génération
• Par génération		X	25.000 F CFP
• Par souche		X	25.000 F CFP
• Autres prestations		X	5.000 F CFP/Heure
<b>Etude généalogique et prestations :</b>			
• Temps de recherches (minimum 2 semaines)		X	Inclus
• Analyse		X	Inclus
• Rédaction du rapport		X	A définir avec le client
• Edition de l'arbre généalogique		X	Inclus
<b>Contrôle généalogique :</b>			
• Vérification des données		X	Obligatoire
• Proposition d'une mise à jour des données détenues par la DAF		X	A définir avec le client
<b>Frais annexes complémentaires :</b>			
• Prix des documents		X	200 F CFP/Fiche généalogique
• Déplacements (parking, avion, essence...)			A définir avec le client
<i>NB : Acompte à verser à la signature du contrat de prestations</i>			50 %
<b>3 – Contrat de prestation :</b>			
• Rédaction des modalités relatives aux prestations et rémunérations		X	Art. LP Loi du Pays n° 2016-16 du 12/04/2016 (réglementation activité généalogie en PF)
• Signature du contrat par les parties		X	
• Remise d'un exemplaire du contrat au client		X	

(\*) Tarifs susceptibles de modifications en cas de nouvelles données entraînant un surcoût.



# TARIFICATION

TEROOATEA

Saïd

Papara - Quartier Tehaamatai PK 38.900

Vini : 87 751 395

<b>I-Définitions simples</b>			
<i>Généalogie</i> : Recherche de l'origine et l'étude de la composition des familles			
<i>Génération</i> : Ensemble de personnes situées au même niveau de filiation par rapport à un individu			
<i>Filiation</i> : Lien de parenté qui unit les ascendants et descendants			
<i>Souche</i> : Enfants du De cujus (défunt)			
<i>Ligne directe</i> : Elle relie un individu à son ancêtre pour prouver sa qualité d'héritier			
<b>II-Procédure, prestations et tarifs</b>			
ACTIVITES	NON	OUI	TARIF (HT)*
1- <u>Consultation</u> : • Entretien préalable à l'ouverture d'un dossier, entre le client et le généalogiste sur les prestations sollicitées et leurs modalités de traitement		✓	3 500 cfp
2- <u>Etablissement de devis</u> : • Pré-analyse du dossier		✓	15 000 cfp
<i>Qualification de la demande</i> :			
• Ligne directe		✓	3 500 cfp par individu
• Par génération		✓	3 500 cfp par individu
• Par souche		✓	3 500 cfp par individu
• Autres prestations		✓	4 500 cfp / Heure
<i>Etude généalogique et prestations</i> : • temps de recherches • analyse • rédaction du rapport • édition de l'arbre généalogique		✓ ✓ ✓ ✓	Prestation inclus dans le prix Prestation inclus dans le prix Prestation inclus dans le prix Prestation inclus dans le prix
<i>Contrôle généalogique</i> : • vérification des données • proposition d'une mise à jour des données détenues par la DAF		✓ ✓	4 500 cfp / Heure Gratuit
<i>Frais annexes complémentaires</i> : • prix des documents • déplacement (parking, avion, essence...)		✓ ✓	Frais à la charge du client Frais de déplacement à la charge du client
NB: 1 acompte est versé à la signature du contrat de prestations		✓	50%
3- <u>Contrat de prestations</u> : • rédaction des modalités relatives aux prestations et rémunération • signature du contrat par les parties • remise d'un exemplaire du contrat au client		✓	Prestation inclus dans le prix

(\*) Tarifs susceptibles de modifications en cas de nouvelles données entraînant un surcoût.



## T A R I F I C A T I O N au 1er Janvier 2022

**1. Quelques définitions simples**

Généalogie	recherche de l'origine et l'étude de la composition des familles
Génération	ensemble de personnes situées au même niveau de filiation par rapport à un individu
Filiation	lien de parenté qui unit les ascendants et descendants
Souche	enfants du défunt (appelé également « De cujus »)
Ligne directe	relie un individu à son ancêtre pour prouver sa qualité d'héritier

**2. Procédures, prestations et tarifs**

N°	Activités	Tarif (hors taxes) *
2.1	Consultation : Entretien préalable à l'ouverture d'un dossier, entre le client et le généalogiste sur les prestations sollicitées et leurs modalités de traitement.	Offert
2.2	Etablissement de devis : préanalyse du dossier	Offert
<b>2.2.1</b>	<b>Qualification de la demande</b>	
2.2.1.1	Ligne directe	29 500 F CFP
2.2.1.2	Par génération	29 500 F CFP / génération
2.2.1.3	Par souche	29 500 F CFP / génération
2.2.1.3.1	Par personne supplémentaire (dans la génération)	1 650 F CFP / personne
2.2.1.5	Autres prestations	Autre prestation à définir avec le client puis établissement d'un devis estimatif.
<b>2.2.2</b>	<b>Etude généalogique et prestations</b>	
2.2.2.1	Temps de recherches	Compris dans « qualification de la demande ».
2.2.2.2	Analyse	Compris dans « qualification de la demande ».
2.2.2.3	Rédaction du rapport	Compris dans « qualification de la demande ».
2.2.2.4	Edition de l'arbre généalogique	Prestation à définir avec le client puis établissement d'un devis estimatif.
<b>2.2.3</b>	<b>Contrôle généalogique</b>	
2.2.3.1	Vérification des données	Estimation du temps de travail de vérification puis établissement d'un devis estimatif.
2.2.3.2	Proposition d'une mise à jour des données détenues par la DAF	Prestation à définir avec le client puis établissement d'un devis estimatif.
<b>2.2.4</b>	<b>Frais annexes complémentaires</b>	
2.2.4.1	Prix des documents	Définition des documents à fournir puis établissement d'un devis estimatif.
2.2.4.2	Déplacement (parking, avion, essence...)	Définition du déplacement puis établissement d'un devis estimatif.
2.2.4.3	Acompte versé à la signature du contrat de prestations	Acompte de 40% du montant (taxes incluses) du devis

**3. Contrat de prestations**

3.1	Rédaction des modalités relatives aux prestations et rémunération	Offert
3.2	Signature du contrat par les parties	Obligatoire conformément à l'article LP 3 de la loi du pays n° 2016-12 du 12 avril 2016 modifié portant réglementation de l'activité de généalogie en Polynésie française
3.3	Remise d'un exemplaire du contrat au client	Obligatoire conformément à l'article LP 3 de la loi du pays n° 2016-12 du 12 avril 2016 modifié portant réglementation de l'activité de généalogie en Polynésie française

(\*) Tarifs susceptibles de modifications en cas de nouvelles données entraînant un surcoût.

[geneatahiti987@gmail.com](mailto:geneatahiti987@gmail.com)

(689) 87 778 625

Carte professionnelle n° 2018.G.0001

Arrêté d'autorisation d'exercer n° 6009 / MED du 9 juillet 2018

12, aroa Atioo - Punaauia PK 12,8 côté mer

BP 1502 - 98703 Punaauia - Tahiti - Polynésie française

N° d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés : RCS 11 1258 A

N° TAHITI : 157 800 - N° TAHITI ITI : 002

# TARIFICATION

**GENEANESIAN**  
**Bernard TERIITAHU**  
 BP 43 144 Fare Tony – 98 713 Papeete  
 Vini : 87 29 79 01  
 Email : [geneanesian@gmail.com](mailto:geneanesian@gmail.com)

<b><u>I-Définitions simples</u></b>			
<i>Généalogie</i> : Recherche de l'origine et l'étude de la composition des familles			
<i>Génération</i> : Ensemble de personnes situées au même niveau de filiation par rapport à un individu			
<i>Filiation</i> : Lien de parenté qui unit les ascendants et descendants			
<i>Souche</i> : Enfants du De cujus (défunt)			
<i>Ligne directe</i> : Elle relie un individu à son ancêtre pour prouver sa qualité d'héritier			
<b><u>II-Procédure, prestations et tarifs</u></b>			
ACTIVITES	NON	OUI	TARIF (TTC)*
<b>1-<u>Consultation</u> :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretien préalable à l'ouverture d'un dossier, entre le client et le généalogiste sur les prestations sollicitées et leurs modalités de traitement</li> </ul>		X	<b>INCLUS DANS LE FORFAIT DE 27 000 FCP TTC</b>
<b>2-<u>Etablissement de devis</u> :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pré-analyse du dossier</li> </ul>	X		
<i>Qualification de la demande :</i>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ligne directe</li> </ul>	X		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Par génération</li> </ul>		X	<b>27 000 FCP TTC</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Par souche</li> </ul>	X		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Autres prestations (*)</li> </ul>	X		
<i>Etude généalogique et prestations :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• temps de recherches</li> <li>• analyse</li> <li>• rédaction du rapport</li> <li>• édition de l'arbre généalogique</li> </ul>	X	X X X	<b>INCLUS DANS LE FORFAIT DE 27 000 FCP TTC</b>
<i>Contrôle généalogique :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• vérification des données</li> <li>• proposition d'une mise à jour des données détenues par la DAF</li> </ul>	X	X	
<i>Frais annexes complémentaires : (*)</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• prix des documents</li> <li>• déplacement (parking, avion, essence...)</li> </ul>	X X		
NB: 1 acompte est versé à la signature du contrat de prestations	X		
<b>3-<u>Contrat de prestations</u> :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• rédaction des modalités relatives aux prestations et rémunération</li> <li>• signature du contrat par les parties</li> <li>• remise d'un exemplaire du contrat au client</li> </ul>	X X	X	

(\*) Tarifs susceptibles de modifications en cas de nouvelles données entraînant un surcoût.

# TARIFICATION

## OHIPA FENUA.

### ETUDE GENEALOGIE THIERRY

Affaires foncières --- Généalogiste Agréé --- Consultant

TP1 RCS PAPEETE 14 1227A.

N°TAHITI : 544767.

Arrêté n°6011/MED du 9 juillet 2018

BP 3196 PUNAVAI PUNAAUIA

**Contact** : 87.358 224 / 87 242 107

**M. Thierry AITAMAI**

**Mail.** [thierry.aitamai@gmail.com](mailto:thierry.aitamai@gmail.com)

#### I-Définitions simples

**Généalogie** : Recherche de l'origine et l'étude de la composition des familles

**Génération** : Ensemble de personnes situées au même niveau de filiation par rapport à un individu

**Filiation** : Lien de parenté qui unit les ascendants et descendants

**Souche** : Enfants du De cujus (défunt)

**Ligne directe** : Elle relie un individu à son ancêtre pour prouver sa qualité d'héritier

#### II-Procédure, prestations et tarifs

ACTIVITES	NON	OUI	TARIF (HT)*
<b>1-Consultation :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Entretien préalable à l'ouverture d'un dossier, entre le client et le généalogiste sur les prestations sollicitées et leurs modalités de traitement.</li><li>Pré-analyse du dossier</li><li>Déterminer le souhait du Client</li></ul>		X	3 000 frs
<b>2-Etablissement de devis :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Proposition de la prestation selon la finalité de la consultation.</li><li>Mettre un coût à la prestation</li></ul> <b>Qualification de la demande :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Ligne directe</li><li>Par génération</li><li>Par souche</li><li>Autres prestations</li></ul>		X	Compris dans la consultation
<ul style="list-style-type: none"><li>Ligne directe</li></ul>		X	15 000 frs
<ul style="list-style-type: none"><li>Par génération</li></ul>		X	33 000 frs
<ul style="list-style-type: none"><li>Par souche</li></ul>		X	à voir sur place
<ul style="list-style-type: none"><li>Autres prestations</li></ul>		X	à voir sur place
<b>Etude généalogique et prestations :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>temps de recherches</li><li>analyse</li><li>rédaction du rapport</li><li>édition de l'arbre généalogique</li></ul> <b>Contrôle généalogique :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>vérification des données</li><li>proposition d'une mise à jour des données détenues par la DAF</li></ul> <b>Frais annexes complémentaires :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>copies de reproduction</li><li>prix des documents</li><li>déplacement (parking, avion, essence...)</li></ul> <b>NB: Un acompte est versé à la signature du contrat de prestations</b>	X X X	X X X X	Compris dans la prestation.
		X	Voir sur place.
<b>3- Contrat de prestations :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>rédaction des modalités relatives aux prestations et rémunération</li><li>signature du contrat par les parties</li><li>remise d'un exemplaire du contrat au client</li></ul>		X X X	Compris dans la prestation

(\* Tarifs susceptibles de modifications en cas de nouvelles données entraînant un surcoût.

# POLYFENUA M. YAN Shayne

RC : 2222-A NT : D93345

E-mail : polyfenua@gmail.com Tel : (689) 89 49 88 89

BP 3949 - 98713 Papeete TAHITI

Fariipiti PAPEETE

## TARIFICATION 2021-2022

### I-Définitions simples

**Généalogie** : Recherche de l'origine et l'étude de la composition des familles

**Génération** : Ensemble de personnes situées au même niveau de filiation par rapport à un individu

**Filiation** : Lien de parenté qui unit les ascendants et descendants

**Souche** : Enfants du De cujus (défunt)

**Ligne directe** : Elle relie un individu à son ancêtre pour prouver sa qualité d'héritier

### II-Procédure, prestations et tarifs

ACTIVITES	NON	OUI	TARIF (HT) *
<b>1- Consultation :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Entretien préalable à l'ouverture d'un dossier, entre le client et le généalogiste sur les prestations sollicitées et leurs modalités de traitement</li> </ul>		X	Gratuit
<b>2- Établissement de devis :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Pré-analyse du dossier</li> </ul> <b>Qualification de la demande :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ligne directe .....</li> <li>Par génération .....</li> <li>Par souche .....</li> <li>Autres prestations .....</li> </ul> <b>Étude généalogique et prestations :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Temps de recherches (min. 2 semaines) .....</li> <li>Analyse .....</li> <li>Rédaction du rapport .....</li> <li>Edition de l'arbre généalogique .....</li> </ul> <b>Contrôle généalogique :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Vérification des données .....</li> <li>Proposition d'une mise à jour des données détenues par la DAF .....</li> </ul> <b>Frais annexes complémentaires :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Prix des documents .....</li> <li>Déplacement (parking, avion, essence...) .....</li> </ul>		X	30.000 F CFP  Par génération 25.000 F CFP 25.000 F CFP 5.000 F CFP/Heure  Inclus Inclus A définir avec le client Inclus  Obligatoire  A définir avec le client
<b>3- Contrat de prestations :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Rédaction des modalités relatives aux prestations et rémunération .....</li> <li>Signature du contrat par les parties .....</li> <li>Remise d'un exemplaire du contrat au client .....</li> </ul>		X	Art. LP 3 Loi du Pays N° 2016-12 du 12/04/2016 (Réglementation activité généalogie en PF)
<b>NB : Acompte à verser à la signature du contrat de prestations</b>			50 %

(\*) Tarifs susceptibles de modifications en cas de nouvelles données entraînant un surcoût.



**CABINET TURLAN PIERRE**  
**GENEALOGISTE AGREE - AFFAIRES DE TERRES**  
**Agrément 1664/MFR/AA DU 11 06 1991**  
**Carte professionnelle 2018...G 0007**  
**Tél 40 45 46 44 - 87 27 27 56**  
**Mail : turlanpierre@mail.pf**

**TARIFICATIONS**  
**Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023**

**GENEALOGIES**

-----  
**Branche PATERNELLE ( forfait )**

**GP - AGP- AGM AAGPTS 5 - 6 générations .....70 000 TTC**  
*ou la GM*

**GM - AGP- AGM AAGPTS 5 - 6 générations .....50000 TTC**  
*ou le GP*

-----  
**Branche MATERNELLE ( forfait )**

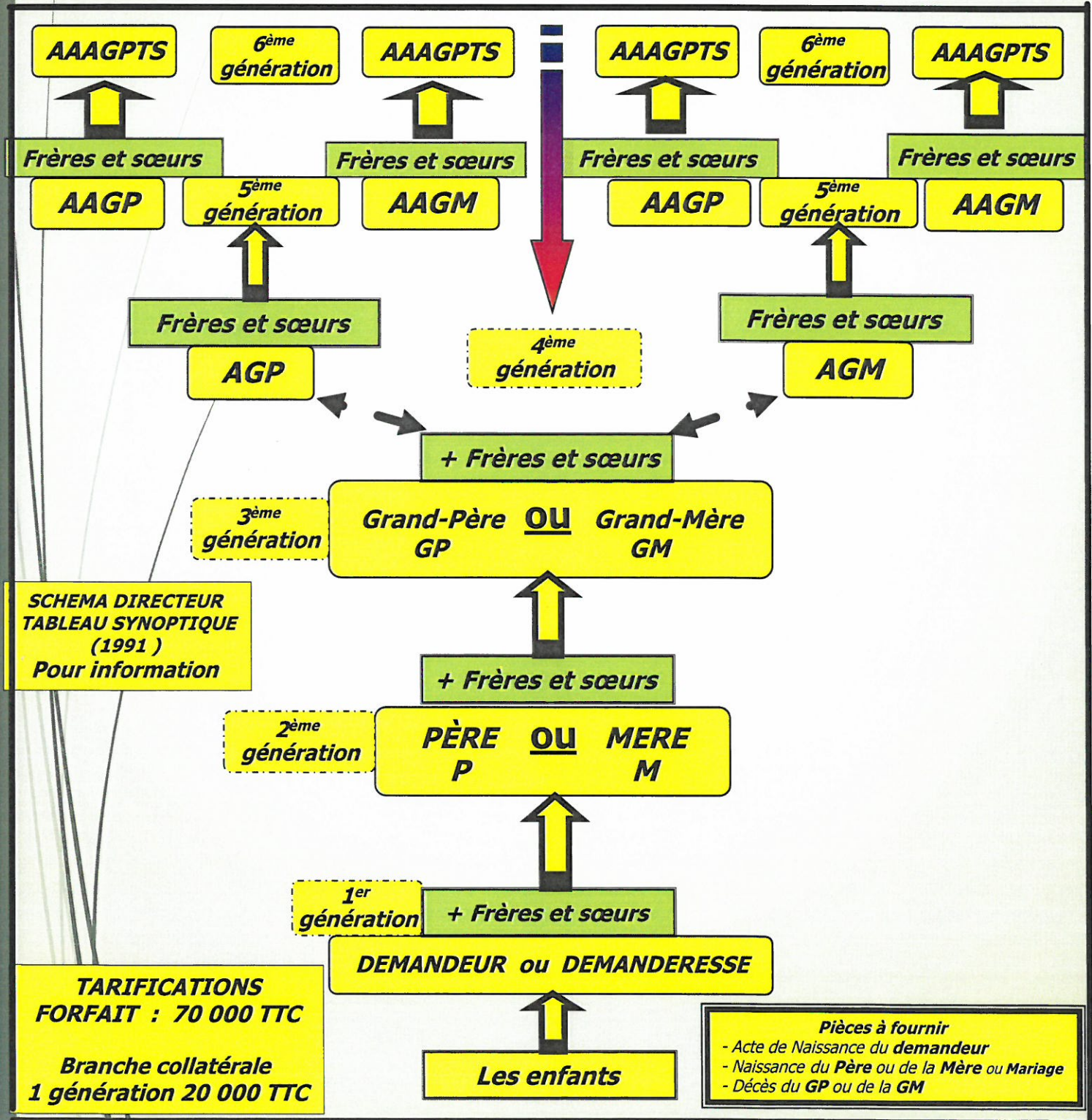
**GP - AGP- AGM AAGPTS 5 - 6 générations .....70 000 TTC**  
*ou la GM*

**GM - AGP- AGM AAGPTS 5 - 6 générations .....50000 TTC**  
*ou le GP*

-----  
**1 génération branche collatérale .....20 000 TTC**



**TARIFICATION**  
 Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023



SCHEMA DIRECTEUR  
 TABLEAU SYNOPTIQUE  
 (1991)  
 Pour information

**TARIFICATIONS**  
**FORFAIT : 70 000 TTC**  
 Branche collatérale  
 1 génération 20 000 TTC

**Pièces à fournir**  
 - Acte de Naissance du demandeur  
 - Naissance du Père ou de la Mère ou Mariage  
 - Décès du GP ou de la GM